



# Demande de pension minière de vieillesse

(articles 125 à 130 du décret du 27 novembre 1946 modifié)

## ► Votre identité

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... à : ..... Nationalité : .....

N° de sécurité sociale :

N° Retraite des Mines

## ► Vos coordonnées

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

(pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité)

## ► Votre situation de famille

Célibataire  Marié(e)  depuis le : .....

Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf(ve)  depuis le : .....

## ► Votre conjoint(e)

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... à : ..... Nationalité : .....

N° de sécurité sociale :

N° Retraite des Mines

## ► Vos enfants et ceux que vous avez élevés

Mentionnez tous les enfants ; les vôtres, ceux de votre conjoint, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants morts nés ou décédés. (S'il vous manque de la place pour remplir cette rubrique, utilisez une feuille blanche que vous joindrez à votre demande.)

Nom de naissance et prénom	Lien avec le demandeur Fille, fils, enfant de conjoint, enfant recueilli...	Date de naissance	Date de décès	Enfant jusqu'à 20 ans actuellement à charge	
				OUI	NON
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Joindre les pièces justificatives mentionnées en dernière page

## ► Activités professionnelles au régime minier en France

- Indiquez les dates limitatives et précisez l'employeur minier

du ..... au .....

du ..... au .....

du ..... au .....

du ..... au .....



*Si vous êtes encore en activité au régime minier, joignez un certificat de travail mentionnant l'emploi occupé en dernier lieu et, éventuellement, la date de cessation de travail prévue*

## ► Autres périodes pouvant être prises en compte par Retraite des Mines

- Périodes militaires .....

Ces périodes sont-elles prises en compte par un autre régime que le régime minier pour le calcul d'une pension ?

oui  Indiquez le nom et l'adresse de l'organisme .....

.....



*Joindre un état signalétique et des services militaires*

- Périodes d'interruption de l'activité pour chômage .....

.....



*Joindre les pièces justificatives (attestation Pôle emploi...)*

- Périodes de scolarité dans les écoles techniques et d'apprentissage ou dans une école d'ingénieur



*Joindre une photocopie de votre diplôme et un certificat de scolarité mentionnant les dates limitatives*

## ► Vos activités hors régime minier

- Avez-vous exercé une activité professionnelle salariée ou non salariée et relevé à ce titre d'un régime d'assurance vieillesse obligatoire ?

oui  non

si vous répondez OUI, préciser sa nature : salarié du secteur privé, non salarié (commerçant, artisan, profession libérale ou agricole), fonctionnaire, RATP, EDF-GDF, marins...

.....

- À ce titre, bénéficiez-vous d'une pension personnelle allouée par ces régimes ?

oui  non



*Si vous répondez OUI : joindre une photocopie de la notification d'attribution ou du titre de pension*

- Avez-vous exercé une activité professionnelle à l'étranger ?

oui  Préciser le pays et le lieu de l'emploi

.....

## ► Votre situation actuelle

### ● Avez-vous cessé votre activité professionnelle ?

oui  à quelle date ? ..... non  date de cessation ? .....

### ● Êtes-vous titulaire ou avez-vous bénéficié d'allocations ?

chômage    oui     non      préretraite    oui     non

### ● Êtes-vous titulaire ou avez-vous demandé le bénéfice de l'une des prestations suivantes ?

- Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)     Pension personnelle d'invalidité  
 Allocation aux adultes handicapés (AAH)     Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)  
 Rentes AT-MP     Allocation amiante (ATA)  
 Autres

Indiquez le nom et l'adresse de l'organisme qui a reçu votre demande

.....  
.....

Numéro d'identification : .....

## ► Votre conjoint(e) âgé(e) de 60 ans ou plus

*(Une majoration peut être accordée lorsque le conjoint ne dispose pas de ressources personnelles dépassant la limite légale, s'il est âgé d'au moins 65 ans ou, si âgé de 60 à 65 ans, il est reconnu médicalement inapte au travail.)*

### ● Demandez-vous, pour votre conjoint(e), la majoration ?

- au titre de l'inaptitude au travail conjoint(e) âgé(e) de 60 ans au moins    oui     non   
 à titre normal conjoint(e) âgé(e) de 65 ans au moins    oui     non

## ► Vous venez de remplir votre demande

Vérifiez que vous avez bien complété toutes les rubriques de la demande. Ces renseignements sont indispensables pour étudier vos droits

- N'oubliez pas de joindre à votre demande toutes les pièces justificatives demandées.
- N'omettez pas de dater et signer la demande

➔ Après obtention de votre pension, vous devez impérativement déclarer tout changement de résidence ou, survenu dans votre situation familiale ou professionnelle.

**La demande de pension minière de vieillesse complétée est à retourner à l'adresse ci-dessous.**

Caisse des Dépôts  
Direction des retraites et de la solidarité - Retraite des Mines  
2, avenue Pierre Mendès-France - TSA N°61348  
75914 Paris cedex 13

Je déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements contenus dans cette demande. Par ailleurs, je prends l'engagement de faire connaître à Retraite des Mines tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation.

À .....

Signature

le .....

- Les dispositions de l'article L.114-19 et suivants du code de la sécurité sociale pourront être mises en œuvre afin d'obtenir des informations sur les tierces personnes qui pourraient bénéficier indûment des prestations versées. Le contenu de vos déclarations peut également être communiqué au personnel habilité des organismes mentionnés aux articles L.114-11, L.114-12, L.114-14 du code de la sécurité sociale à des fins de contrôle et de lutte contre la fraude. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (article L.114-13 du code de la sécurité sociale, articles. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations faites ou l'absence de déclaration ayant abouti au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L.114-17 du code de la sécurité sociale
- La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données enregistrées par Retraite des Mines à partir de vos réponses.

## Dans tous les cas, vous devez fournir

- Un relevé d'identité bancaire ou de caisse d'épargne à votre nom
- Votre carte d'identité ou passeport ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité
- Votre dernier avis d'impôt sur le revenu

## En fonction de votre situation, justificatifs à joindre (original ou photocopie lisible)

• Si vous êtes encore en activité au régime minier lors du dépôt de votre retraite	• Les certificats de travail mentionnant l'emploi occupé en dernier lieu et, éventuellement, la date de cessation de travail prévue
• Si vous avez rempli vos obligations militaires	• Livret militaire ou un état signalétique et des services
• Si vous avez interrompu votre activité dans les mines pour chômage	• Attestations de Pôle emploi ou des ASSEDIC ou toutes autres pièces justificatives
• Si vous avez accompli une période de scolarité dans les écoles techniques et d'apprentissage ou dans une école d'ingénieur	• Diplôme et certificat de scolarité mentionnant les dates limitatives
• Si vous n'êtes pas de nationalité française ou ressortissant(e) de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse et si vous résidez en France	• Toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande
• Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants	• Votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants. • Pour les enfants recueillis, la décision de justice vous confiant l'enfant
• Si vous avez des enfants à charge âgés de moins de 20 ans	• L'attestation délivrée avec votre carte d'assuré social mentionnant le(s) bénéficiaire(s)
• Si vous êtes retraité(e) d'un autre régime	• Votre titre de pension, notification de retraite

Plus d'infos sur notre site [www.retraitedesmines.fr](http://www.retraitedesmines.fr)

Nos conseillers retraite sont à votre écoute et à votre disposition pour vous aider dans vos démarches

01 58 50 27 09

GRUPE

